

Biopsie de la prostate par voie transpérinéale

Qu'est-ce que c'est?

La biopsie de la prostate par voie transpérinéale consiste à prélever plusieurs fragments de prostate, en différents endroits, au moyen d'une aiguille fine passée par le périnée. Le geste est dirigé par une sonde à ultrasons introduite dans l'anus après une fusion d'images avec une résonance magnétique prostatique effectuée avant la biopsie. L'intervention est réalisée sous anesthésie générale ou sédation, sous protection antibiotique en raison du risque infectieux.

Cet examen a pour but d'établir un diagnostic. Il permet d'analyser les fragments de prostate de façon approfondie en laboratoire. Il donne un maximum d'information sur l'état de la prostate et, s'il y a des lésions, des indications sur leur nature et leur étendue.

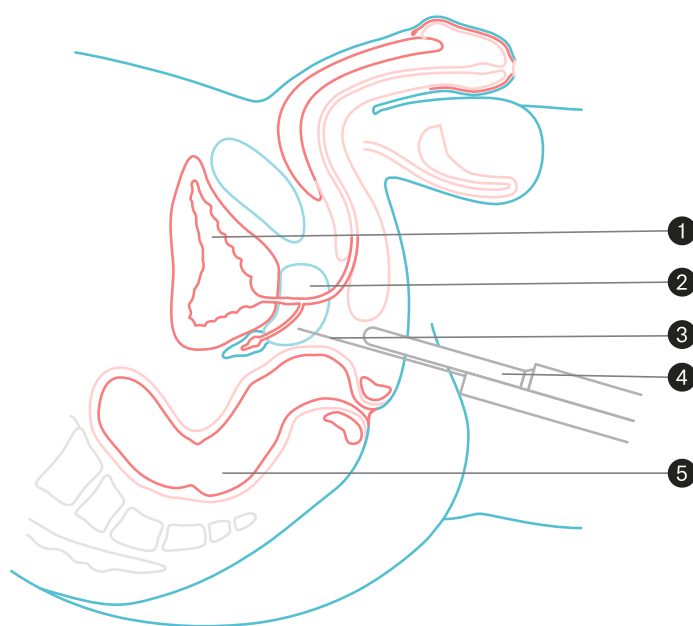
Comment se déroule l'examen?

Pour l'intervention, vous êtes installé sur une table d'examen, couché sur le dos. L'anesthésie vous endort au moyen d'une narcose légère. L'infirmier-ère désinfecte le périnée, puis le médecin pratique l'examen. Une sonde vésicale peut être mise en place, selon la localisation des lésions dans la prostate.

Le médecin introduit une sonde à ultrasons par l'anus jusqu'au rectum afin de visualiser la prostate sur un écran. Grâce à la fusion des images de l'imagerie par résonance magnétique réalisée avant l'examen et de l'échographie faite en temps réel lors des biopsies, l'urologue peut positionner très précisément l'aiguille qui permet de prélever les fragments de prostate.

Une fois les repères pris, le médecin pratique une anesthésie locale en plus de l'anesthésie générale, puis procède aux biopsies. La sonde à ultrasons et la sonde vésicale sont retirées une fois les biopsies réalisées. Un pansement est appliqué sur le site de ponction. La réalisation de l'examen dure entre 15 et 20 minutes.

La biopsie de la prostate peut être source d'inconfort et de gêne, mais elle n'est pas douloureuse en tant que telle grâce à l'anesthésie qui est réalisée.



1. Vessie 2. Prostate 3. Aiguille à biopsie 4. Sonde à ultrasons 5. Rectum

L'examen présente-t-il des risques?

Les principaux risques sont une infection urinaire ou une infection de la prostate, appelée «prostatite aiguë», voire exceptionnellement une infection généralisée, appelée «septicémie». Le traitement antibiotique prescrit avant l'examen a pour but de prévenir ces complications. Celles-ci sont par ailleurs très rares lors d'une biopsie à travers le périnée.

Après un examen, du sang peut être observé dans les urines ou le sperme, ainsi qu'un hématome au niveau du site de ponction. En raison de la l'inflammation locale provoquée par les prélèvements, des difficultés à uriner peuvent apparaître dans les jours suivant l'examen.

Ces événements sont généralement passagers et ne nécessitent pas de traitement spécifique. En cas de blocage, une sonde urinaire peut être posée pour quelques jours, le temps que l'inflammation disparaisse.

Préparation à l'examen

La prise de tout médicament influençant la coagulation sanguine doit être signalée et adaptée avant la biopsie. Si vous prenez un médicament sur prescription pour un traitement précis, demandez conseil à votre médecin traitant et signalez-le impérativement à l'urologue.

Au vu des risques infectieux liés à l'examen, l'urologue prescrit à titre préventif un traitement antibiotique 30 minutes avant le geste, sous la forme d'une injection intraveineuse, qui se fait lors de votre arrivée. Si vous êtes sujet à une allergie médicamenteuse, signalez-le à l'urologue.

Que se passe-t-il après?

Les activités habituelles peuvent être reprises sans restriction. En raison de l'anesthésie, il est obligatoire d'être accompagné par un proche lors du retour à domicile et de ne pas passer la première nuit seul. Toujours en raison de l'anesthésie, il est interdit de conduire tout de suite après les biopsies.

Il est conseillé de bien s'hydrater après l'examen, en buvant 1,5 à 2l d'eau au cours des 2-3 jours qui suivent la biopsie, afin d'assurer un bon débit urinaire pour limiter les risques infectieux.

Le pansement appliqué à la fin de la biopsie peut être enlevé le soir même. Il est normal d'observer des saignements en petites quantités dans les urines durant la semaine qui suit l'examen. Les saignements dans le sperme peuvent durer jusqu'à 12 semaines. Ces symptômes sont sans conséquence et s'atténuent spontanément. Toutefois, si vous observez une aggravation des symptômes ou que vous êtes inquiet, n'hésitez pas à contacter l'urologue en appelant la consultation de la prostate.

Transmission des résultats

Les fragments de la prostate prélevés sont examinés en laboratoire. Les résultats ne sont donc pas immédiats. Ils vous sont transmis par l'urologue lors d'une nouvelle consultation en fonction de ce que vous avez convenu avec lui.

Signes d'alerte

Rendez-vous dans un centre d'urgences si vous observez un des symptômes suivants après la biopsie:

- fièvre ou de frissons malgré la prise du traitement antibiotique
- saignements importants
- impossibilité à uriner

Signalez qu'une biopsie a été réalisée en précisant la date de celle-ci. Ceci permettra d'initier un traitement en fonction des symptômes qui se présentent.

Quelle couverture par les assurances?

La biopsie de la prostate est couverte par l'assurance obligatoire des soins.

Contacts

Secrétariat du Service d'urologie
+41 21 314 30 15
+41 21 314 29 92

Infirmière référente du Centre de la prostate
+41 21 314 70 43

